



## LA VILLE DE JOIGNY RECRUTE DES SURVEILLANTS D'ÉTUDE

**Sous l'autorité du responsable du service des affaires scolaires,**

### **MISSIONS :**

- Participer à la mise en œuvre du Projet Éducatif Territorial et du projet pédagogique périscolaire de la ville de Joigny ;
- Accueillir, encadrer et animer des groupes d'enfants des écoles élémentaires (6-12 ans) pendant les temps d'études surveillées ;
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, leur bien-être individuel et collectif ;
- Permettre aux enfants de faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons dans de bonnes conditions (calme, concentration) ;
- Apporter une attention et un soutien aux enfants dans l'apprentissage de leurs leçons ;
- Favoriser l'entraide entre les enfants ;
- Proposer des outils ludiques et pédagogiques permettant aux enfants d'assimiler les apprentissages.

### **COMPÉTENCES REQUISES :**

- Expérience professionnelle avec les enfants sur un poste similaire ;
- Niveau BAC (minimum) souhaité ;
- Aisance relationnelle avec les enfants de 6 à 12 ans ;
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Capacité d'adaptation, polyvalence ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Aisance relationnelle avec les parents, les enseignants.

### **MODALITÉS DU POSTE :**

- Poste à pourvoir à partir du 4 septembre 2017 pour l'année scolaire 2017-2018.
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires) de 15h45 à 16h30 sur les quatre écoles publiques élémentaires de Joigny.
- Par voie contractuelle : rémunération selon la grille indiciaire des adjoints d'animations (catégorie C).

### **Candidature à envoyer à :**

Monsieur le Maire de la ville de Joigny  
3 Quai du 1<sup>er</sup> Dragons – BP 210  
89306 JOIGNY CEDEX